

Se faire remplacer pour souffler

Nature du dispositif : Aide financière de remplacement permettant aux exploitants agricoles de bénéficier du temps de répit pour soi et ses proches

Echéance en vigueur : Année 2017

1. Quel est l'objectif de la mesure ?

Cette mesure a pour objectif la lutte contre l'épuisement professionnel (ou burn-out). Elle consiste en un accompagnement social personnalisé et adapté à chaque agriculteur, pour lui permettre de bénéficier d'un temps de pause pour prendre soin de soi et de ses proches.

Le dispositif débouche sur la mise en place d'une action de répit. Elle peut prendre la forme d'une participation à un groupe de paroles, à un séjour « Ensemble pour repartir », à un atelier « Avenir en soi »... Un temps consacré à des travaux d'auto-réhabilitation de l'habitat peut aussi être envisagé.

2 . Qui sont les bénéficiaires éligibles ?

Le dispositif concerne tous les exploitants agricoles en situation d'épuisement, quel que soit le secteur de production.

3. Quels sont les critères d'éligibilité ?

Le demandeur doit présenter à la MSA un certificat médical faisant état d'un mal-être dû au travail ou obtenir l'aval d'un travailleur social qui dispose d'un jeu de questions à poser, pour identifier les indicateurs d'alerte.

Avec la reconnaissance, le travailleur social co-construit avec l'exploitant un plan d'action, intégrant une action de répit. L'exploitant peut alors prétendre à son remplacement pour une période de 7 jours, pouvant aller jusqu'à 10 jours pour certains projets, avec un renouvellement possible selon les situations.

En cas d'indisponibilité du service de remplacement, il est possible de faire appel à l'emploi direct d'un salarié.

4. Quel est le montant de l'aide ?

Cette prestation est gratuite. Le dispositif, valable uniquement en 2017, s'appuie sur une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros, financée par l'Etat pour les aides au remplacement, et sur le fonds national d'Action sociale MSA pour les actions d'accompagnement.

Le financement des services de remplacement sur les crédits de l'Etat sont calculés sur la base des tarifs plafonds en vigueur dans les conventions en cours. En revanche, les taux de participation des MSA aux actions de répit peut aller jusqu'à une prise en charge à 100%, pour lever tout obstacle à l'accès au service.

5. Comment bénéficier de l'aide ?

Il suffit de prendre rendez-vous avec un travailleur social du service d'action sanitaire et sociale de la MSA de son territoire.

6. Liens utiles

<http://www.msa.fr/lfr/pass-agri>

<http://www.msa.fr/lfr/web/msa/soutien/se-faire-remplacer-pour-souffler>

structures à contacter

Structure	adresse	Nom Prénom	Téléphone	Courriel
MSA 01	MSA Ain-Rhône 15, avenue du Champ de Foire, 01059 BOURG-EN-BRESSE Cedex 9 www.msa01-69.fr/contact	Laurence BOURGEAUX	04 78 92 63 27	bourgeraux.laurence@ain-rhone.msa.fr
MSA 03	MSA Auvergne 75 Bld François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 Accueil : 20 avenue Meunier à Moulins www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 07	MSA Ardèche Drôme Loire 43 avenue Albert Raimond, BP 80051, 42275 SAINT PRIEST EN JAREZ CEDEX www.msa-ardeche-drome-loire.fr/contact	Cécile RANC	06 34 12 65 18	ranc.cecile@ardechedromeloire.msa.fr
MSA 15	MSA Auvergne 75 bld François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 Accueil : 9 rue Jean de Bonnefon, Aurillac www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 26	MSA Ardèche Drôme Loire 43 avenue Albert Raimond, BP 80051, 42275 SAINT PRIEST EN JAREZ cedex www.msa-ardeche-drome-loire.fr/contact	Cécile RANC	06 34 12 65 18	ranc.cecile@ardechedromeloire.msa.fr
MSA 38	MSA Alpes du Nord 73016 CHAMBERY Cedex Accueil : 5 place Gustave Rivet, 38048 GRENOBLE Cedex www.msaalpesdunord.fr/contact	Marie-Paule LE GUEN	04 76 88 76 20	leguen.marie-paule@alpesdunord.msa.fr
MSA 42	MSA Ardèche Drôme Loire 43 avenue Albert Raimond, BP 80051, 42275 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex www.msa-ardeche-drome-loire.fr/contact	Mireille PETAVY	06 80 93 31 62	petavy.mireille@ardechedromeloire.msa.fr
MSA 43	MSA Auvergne 75 bld François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 Accueil : 11 boulevard du Président Bertrand au Puy-en-Velay www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 63	MSA Auvergne 75 boulevard François Mitterrand, 63972 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 www.msa-auvergne.fr/nous-contacter	Christine COURTEIX	04 73 43 75 28	<courtheix.christine@auvergne.msa.fr>
MSA 69	MSA Ain-Rhône 35, rue du Plat, BP 2612, 69232 LYON Cedex 02 www.msa01-69.fr/contact	Laurence BOURGEAUX	04 78 92 63 27	bourgeraux.laurence@ain-rhone.msa.fr
MSA 73	MSA Alpes du Nord 73016 CHAMBERY Cedex Accueil : 20 avenue des Chevaliers Tireurs, 73016 CHAMBERY Cedex www.msaalpesdunord.fr/contact	Marie-Paule LE GUEN	04 76 88 76 20	leguen.marie-paule@alpesdunord.msa.fr
MSA 74	MSA Alpes du Nord 73016 CHAMBERY Cedex Accueil : 2, boulevard du Fier, 74993 ANNECY Cedex 9 www.msaalpesdunord.fr/contact MSA	Marie-Paule LE GUEN	04 76 88 76 20	leguen.marie-paule@alpesdunord.msa.fr